

## Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

(et à déposer lors de la réunion du GT du jeudi 6 mai à La Hulpe)

nb: compléter une fiche par engagement svp

### **titre de l'action:**

Remise en état de la Petite Gette au lieu dit Par en d'sous l'ewe

### **n° de l'action:**

### **n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:**

### **objectif(s) poursuivi(s) par l'action:**

Supprimer les obstacles diminuant l'accès de la lumière, arrêter l'érosion des berges.

Réparer les ouvrages d'art.

Nettoyer des déchets de construction qui se trouvent dans le lit de la Petite Gette.

### **thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:**

Hydromorphologie, continuité écologique et gestion-entretien

### **moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):**

Après étude de l'action nécessaire, quelques personnes, des tronçonneuses, du matériel pour soutenir les berges, plantation éventuellement.

Moyen réglementaire : une haie beaucoup trop haute et coupant la lumière est une propriété privée : voir ce qu'il est possible de faire pour que le propriétaire fasse le nécessaire (ou comment l'y obliger...)

Il est à noter qu'il y a deux ouvrages d'art qui franchissent la Petite Gette et qui nécessitent une remise en état.

### **partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):**

En dehors du soutien communal qui sera nécessaire pour certains travaux nécessitant du matériel plus important ou du travail spécialisé, la Petite Jauce a du matériel, des bras et du savoir-faire. Un travail sur ce chantier pourrait être programmé dans les activités de l'année.

### **besoins financiers (budget de l'action) :**

A voir en fonction de ce qui serait nécessaire pour réparer les deux ponts et stabiliser les berges.

**engagements de financement:**

A charge de la commune d'Orp-Jauche ?

**planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):**

A planifier dans le courant 2010, début 2011, pour avoir terminé au printemps 2011 au plus tard.

**degré d'urgence de l'action:**

A définir par les spécialistes.

**complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):**

Voir les quelques photos en annexe :

1. haie de plusieurs mètres de haut qui coupe la lumière
2. arbres qui se penchent vers la lumière, et surplombent la Petite Gette
3. érosion des berges : en dehors du risque pour le cours d'eau lui-même, un sentier longe le ruisseau et c'est un risque pour les promeneurs.
4. déchets de construction dans le lit du ruisseau
5. ouvrage d'art en mauvais état.